

PROJET EDUCATIF

2021-2023

De L'espace Jeunesse



SOMMAIRE

Préambule

I. Les valeurs éducatives

- A. L'organisateur
- B. Les valeurs promues par l'équipe pédagogique

II. Les ressources éducatives

- A. Les objectifs éducatifs de l'espace jeunesse
- B. Les services proposés sur les différents accueils
- C. Le public

- a) Caractéristique du public jeune
- b) Les Jeunes
- c) Les parents

D. Les différentes structures d'accueils

- a) Le petit Baou Annexe espace pour les 11-13 ans « la passerelle »
- b) Le local de Bilbok espace pour les 14-25 ans « Le Val Jeunesse »
- c) Le local de Bras espace pour les 11-17 ans « Espace jeune de Bras »

E. Les moyens humains

- a) Rôles et missions des équipes
- b) Professionnalisme des équipes d'animation
- c) Dynamique de projet et innovation pédagogique
- d) participation et engagement des mineurs

F. Les moyens financiers et matériels

G. Modalités d'inscriptions et tarifications

III. Partenariat

IV. Evaluation

I. Préambule

Depuis plus de 6 ans, l'association **BILBOK** a mis en place de nouvelles activités et a développée de nouvelles actions pour les enfants et les jeunes de 3 à 25 ans. Aussi il semble important de rédiger un document référent présentant les orientations pédagogiques et éducatives de l'association, qui s'inscrivent dans une politique globale d'actions en faveur des jeunes sur le territoire de la Provence Verte : d'autres structures municipales, partenaires enfance-jeunesse, mènent également des réflexions du même type. Le présent projet éducatif a pour but d'assurer la cohérence et la qualité des temps de vie de l'enfant et du jeune. Il permet de fédérer l'ensemble des équipes d'animation autour d'un même sujet et de maintenir une cohérence entre les actions des uns et des autres.

Le temps des loisirs des enfants ou des jeunes constitue un espace éducatif singulier complémentaire de la vie familiale et de l'école. C'est un temps privilégié de la découverte de soi, du renforcement et de l'élargissement des valeurs et des repères acquis dans l'éducation familiale. Dans ce contexte, la famille, l'école et les professionnels de l'enfance et de la jeunesse doivent collaborer pour permettre l'épanouissement individuel et social de chaque enfant et jeune. Le temps libre doit être réfléchi et conçu comme un véritable temps éducatif, et d'apprentissage. Ce sont les temps du savoir-faire, du savoir être ainsi que du savoir « vivre ensemble »

BILBOK considère que dans le cadre de toutes ses activités de loisirs, chaque enfant et jeune, selon ses caractéristiques, doit devenir adulte, acteur de leur vie, citoyen à part entière, engagé et doté d'esprit critique. Ainsi **BILBOK** contribue à ce cheminement du passage de l'enfance à celui d'adulte.

Ce projet Educatif concerne l'action des temps périscolaires ainsi que les temps extrascolaires pour les jeunes de 11-25 ans sur les communes Le Val et Bras où nous avons des accueils de mineurs.

Enfin, les Communes du Val et Bras font partie intégrante du projet éducatif en lien avec une convention pluriannuelle. La mise en place des comités de pilotage réguliers sont les garant du bon déroulement de la mission prédéfinie et permettent les ajustements de projets. La mise en place des moments conviviaux réguliers (fin de période de vacances), et de comité d'usagers, avec les jeunes, les parents, les partenaires et les élus, doivent permettre l'écoute, le dialogue, l'échange entre la collectivité et les bénéficiaires du service.

Tout d'abord, nous présenterons les communes et décrirons les valeurs éducatives développées par l'association BILBOK en lien avec les projets éducatifs et les PEDT, ainsi que les CEJ mis en place par les Communes.

Présentation de la commune de le Val

La commune de LE VAL, se situe à quelques minutes de [Brignoles](#). Dans une petite vallée comme l'indique son nom. Le Val est un charmant village situé entre deux chaînes de collines boisées de pins et de maquis.

Le village, en pleine croissance, est un mélange de quartiers romane et médiévale qui lui donne beaucoup de caractère et de charme.

Le centre du village est un tout petit noyau dans lequel subsistent 10 commerces. Il y a deux écoles (élémentaire et maternelle) ainsi qu'une crèche. De ce fait, la population se croise dans le village aux heures de sorties de classes ou le vendredi matin lors du marché.

60% de la population habitent autour du cœur de la cité. Les gens travaillent sur Brignoles, St Maximin, Toulon, Aix en Provence ou Marseille. Ils s'arrêtent dans les grandes agglomérations pour les achats de la vie quotidienne, ce qui implique des passages dans le village faible.

Diagnostic de la jeunesse de la commune chiffres clés de Le Val :

Population totale : 4391

Principales caractéristiques socio-économiques de la population : C'est une commune qui connaît une forte augmentation démographique depuis de nombreuses années avec un taux de croissance annuel moyen de 3,3 % depuis 1990 ; due principalement au solde migratoire. [Voir Cej de la commune.](#)

Nombre d'écoles maternelles publiques et privées sous contrat : 1

Nombre d'élèves scolarisés en maternelle : 107

Nombre d'écoles élémentaires publiques et privées sous contrat : 1

Nombre d'élèves scolarisés en élémentaire : 205

Nombre d'élèves de la commune scolarisés au collège : 256

Nombre d'élèves de la commune scolarisés au lycée : 128

Nombre d'élèves de la commune en études supérieur : 86

Nombre d'élèves de la commune sur d'autres dispositif Non scolarisé, atelier Relais ... : 9



Présentation de la commune de Bras

La commune de Bras est située entre les villes de Brignoles et de Saint-Maximin. Elle est composée d'une population de 2751 habitants. Du fait de sa situation géographique et du coût abordable du logement, la commune a vu sa population accroître significativement depuis les années 80-90 (annexe 1) avec notamment la venue de nouvelles familles des villes alentours. En effet, Bras se situe entre deux bassins d'activité. D'un côté de moyennes agglomérations (Brignoles, St Maximin) situées à proximité (environ 15km) offrant des services du quotidien : banques, achats alimentaires, vestimentaires, carburants, librairies, médiathèques, salle de spectacles, restaurants ... Par ailleurs, les villes de Marseille et Aix en Provence se situent à 60km et proposent notamment de l'emploi... L'évolution démographique constante a permis de développer de nouveaux services municipaux : l'école s'est agrandie en passant de 5 à 12 classes, création de services périscolaires (garderie et accueil de loisirs), ouverture d'une crèche, Relais d'Assistantes Maternelles et infrastructures sportives (city, skate parc).

Diagnostic de la jeunesse de la commune de Bras chiffres clés

Population totale : 2751

Principales caractéristiques socio-économiques de la population : Le territoire communal BRAS fait partie du territoire « Provence Verte », a attiré proportionnellement plus de personnes âgées de moins de 15 ans que les territoires littoraux, ceci s'expliquant par l'arrivée de « jeunes actifs navetteurs » issus des bassins d'emplois voisins (13, 06, Provence Méditerranée), à la recherche notamment de conditions de logement plus accessibles. □ Les 0/14 représentent 22% de la population totale (19,35% en Provence Verte-2008). □ Les 30/44 ans sont les plus nombreux. □ Le rajeunissement et la diversification de la population entraînent également une modification des attentes en matière de services. □ Le chômage concerne majoritairement les femmes de moins de 25 ans. □ Pour les personnes qui travaillent dans une autre commune, 42,8% travaillent dans une commune du Var et 37,3% travaillent dans un autre département. [Voir Pedit de la commune](#)

Nombre d'écoles maternelles publiques et privées sous contrat : 1

Nombre d'élèves scolarisés en maternelle : 89

Nombre d'écoles élémentaires publiques et privées sous contrat : 1

Nombre d'élèves scolarisés en élémentaire : 173

Nombre d'élèves de la commune scolarisés au collège : 123

Nombre d'élèves de la commune scolarisés au lycée : 90



II. Les valeurs éducatives

A. L'organisateur

Depuis sa création, **BILBOK** s'est peu à peu révélé comme acteur à part entière dans le paysage de la Provence Verte. Par son fonctionnement et ses champs d'actions, l'association est un Espace de Vie Sociale et un espace jeunesse.

Les éléments contextuels qui sont l'objet même de l'association et les conditions de son évolution renforcent ce constat.

BILBOK est une association qui s'inscrit dans le champ d'une économie alternative, solidaire et éducative populaire par le biais de ses deux espaces qui sont **L'espace de Vie Sociale** et **L'Espace Jeunesse**.

Son but est de créer des échanges avec différents publics, favoriser le lien social et d'utiliser la culture comme un vecteur de citoyenneté.

« Accueillir et favoriser des temps d'échanges entre les jeunes, les anciens, les nouveaux : permettre aux racines de développer de jeunes pousses ! »

Ses différents espaces :

- **L'Espace intergénérationnelle (le Bilbok)**, est un lieu de proximité, d'animations de la vie sociale. Il participe à la dynamique locale en étant ouvert à l'ensemble de la population et en veillant à la mixité sociale.

- Cette espace offre un accueil, des activités et des services.
- C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- Il prend en compte l'expression des demandes des usagers et des habitants et favorise la vie sociale et la vie associative.
- Il propose des activités ou des services à finalité sociales, éducatives ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il favorise le développement des initiatives des usagers.

- **L'ESPACE JEUNESSE (la Bilbok jeunesse)** est habilité par Jeunesse et Sports et la CAF du VAR. Il propose, tout au long de l'année, des animations ludiques, éducatives, culturelles et sportives.

Lieu de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expressions favorisant l'émergence de projets et la création culturelle.

C'est dans cet état d'esprit que le projet pédagogique est mis en place. Le fonctionnement de la structure est organisé pour les jeunes et par les jeunes, dans le respect des règles établies, sous l'autorité de la direction et de son équipe d'animation.

La démarche consiste à laisser au jeune une grande place afin qu'il soit acteur, voire autonome sur certains temps, de l'aider dans ses choix, de l'accompagner dans ses initiatives, de valoriser celles-ci afin qu'il gagne en confiance et ait l'envie d'avancer.

Les jeunes participent à la mise en œuvre des actions de l'espace de rencontre « *le BilboK* » ce qui contribue à favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la découverte d'activités novatrices pour les jeunes. Ils créent ainsi du lien social.

B. Les valeurs promues par l'équipe pédagogique

L'association **BILBOK**, comme toute structure qui accueille du public organise son fonctionnement autour d'un Règlement Intérieur. Celui-ci définit les droits et devoirs liés à la fréquentation des accueils. Un accueil éducatif ne peut se faire qu'en lien avec les parents. **BILBOK** accorde de l'importance et met les moyens qu'il convient pour :

- Accueillir, informer et maintenir au quotidien le lien entre les parents et les professionnels par une équipe disponible.

-Renseigner : par téléphone, mail, sur le site, sur place.

-Mettre en place des actions parentalités : organiser des soirées thématiques en lien direct permettant des échanges entre parents et professionnels.

- Permettre aux adhérents de participer ponctuellement à la vie de l'association (établissement de la tarification des séjours, des mini camps, sorties exceptionnelles, par exemple). Le bureau tient compte des avis et propositions des adhérents lors de ces rencontres.

-L'assemblée générale propose tous les ans un point sur l'année écoulée et à venir :

- le rapport moral : le président sur la politique éducative de l'association, le rapport financier, le trésorier donne des explications sur les recettes et les dépenses de l'association durant l'année écoulée et le budget prévisionnel,
- le rapport d'activité : La directrice de l'association, ses coordinateurs et directeurs des accueils collectif de mineurs, réalisent un bilan des activités et projets réalisés de l'année.

L'espace jeunesse a pour objectif de développer un lieu agréable de rencontres et de ressources où le jeune peut s'épanouir ainsi qu'acquérir de l'autonomie à travers des activités ludiques, éducatives et culturelles.

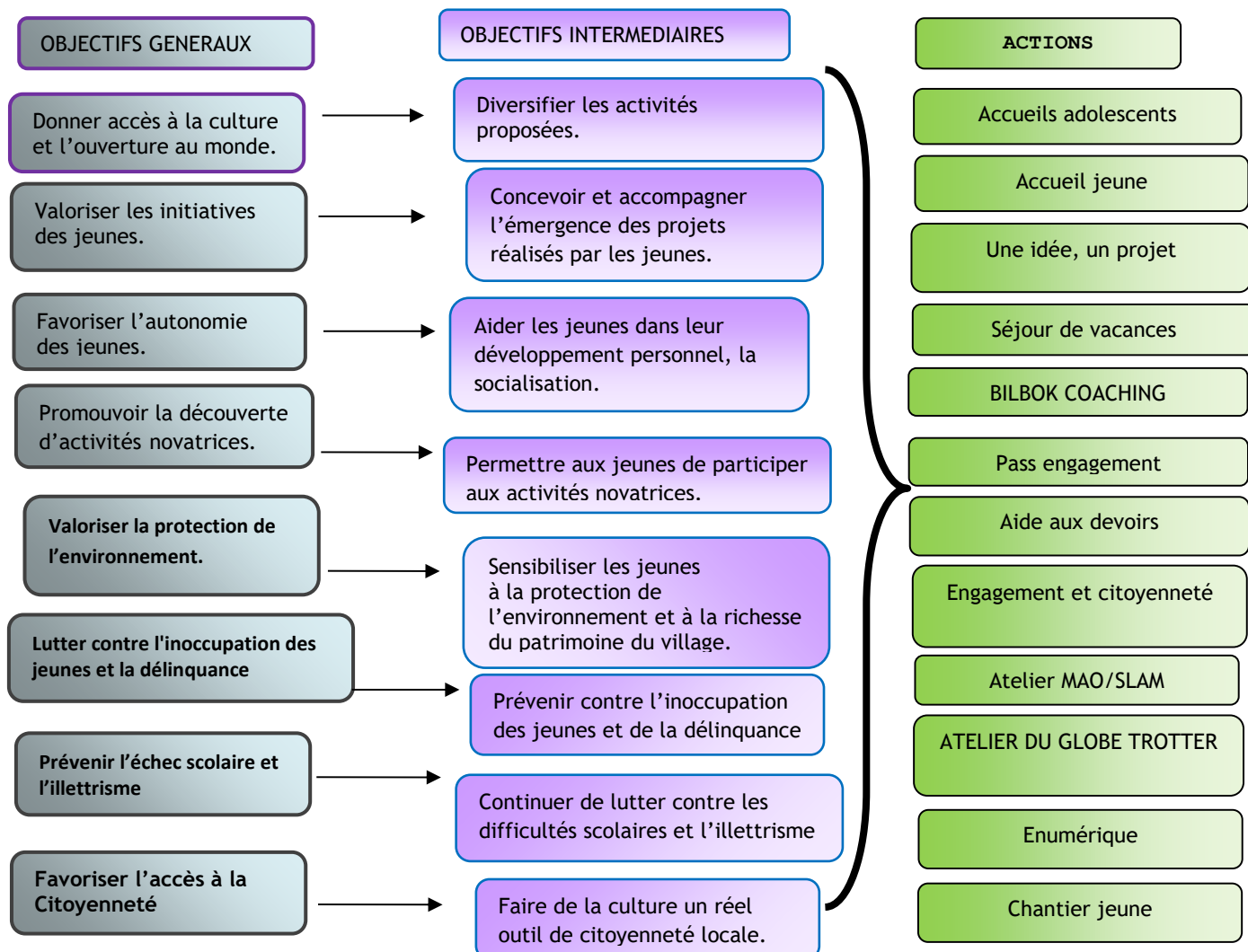
L'équipe d'animation par le biais d'activités adaptées développera les valeurs de la démocratie et de citoyenneté en aidant les jeunes à être acteur de leurs choix et en leur donnant la possibilité de s'exprimer librement.

De plus, les valeurs de solidarité seront développées en proposant aux jeunes des animations de notions d'entraide, de différence et de respect.

Un temps de réflexion sera proposé pour préparer le planning du trimestre suivant.

II. Les ressources éducatives

A. Les objectifs éducatifs de l'espace jeunesse



Ces lieux fonctionneront en privilégiant les axes suivants retenus dans le projet associatif

CONSTAT / BESOINS IDENTIFIES	AXE D'INTERVENTION N° 1	OBJECTIF GENERAUX
Souhait d'engagement des jeunes dans la vie quotidienne	OUVERTURE AU MONDE DES JEUNES VALOIS	Fédérer l'ensemble de ces jeunes par l'approbation de projet en commun, Favoriser l'appropriation des valeurs républicaines par les jeunes, Faciliter l'implication démocratique des jeunes par un travail d'éducation
Besoin d'informations, d'accompagnements, d'orientations		Faciliter l'information, diffusion, recueil, orientation.
Une logique de consommation d'activités ludiques, culturelles ou sportives		Créer une veille éducative sur les espaces publics en lien avec l'animation et l'environnement social.
Difficulté de mobilité manque de transports en commun, ou sans permis		Acquérir un minibus, proposer des navettes à moindre coût.
Souhait d'échanges et de rencontres culturelles, interculturelles et multiculturelles		Associer les jeunes à l'organisation des évènements créés par l'association. Développer des actions de civisme et de citoyenneté pour et avec les jeunes.

CONSTAT / BESOINS IDENTIFIES	AXE D'INTERVENTION N° 2	OBJECTIF GENERAUX
Souhait d'engagement et d'éducation à l'environnement	ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETE	Sensibiliser les adhérents à la protection de l'environnement et à la richesse du Patrimoine du village et à la faune et la flore. Créer des jardins partagés...
Volonté de partager, se rencontrer sur des projets en commun.		Développer l'éducation et la citoyenneté par l'apprentissage du jardinage et de chantier de jeunes.
Volonté de renouer des solidarités et des partages		Permettre la rencontre et l'échange des habitants du territoire. Mettre en œuvre les 3 piliers du développement durable ; le pilier environnemental, économique et social. Créer des jardins thérapeutiques en maison de retraite, centres de soins
Souhait d'évènements ou manifestations environnementales		Organiser la 5ème édition d'ALTERNATIVAL. Participation à différents évènements tel que les Repairs Café, Course environnementale

CONSTAT / BESOINS IDENTIFIES	AXE D'INTERVENTION N° 3	OBJECTIF GENERAUX
Isolement des personnes	FAVORISER LE LIEN SOCIAL	Permettre la rencontre et l'échange des habitants du territoire.
Problème de mobilité		Favoriser la mobilité des personnes. Aller à la rencontre des habitants du territoire.
Volonté de partage et d'échanges intergénérationnels		Développer des activités et évènements de rencontre fédérateur sur le territoire. Favoriser les échanges intergénérationnels. Mener des actions de prévention de la violence, qu'elles soient verbales ou physiques, qu'elles se manifestent dans le milieu scolaire ou associatif. Favoriser le travail ensemble et les échanges (entre jeunes, intergénérationnels...)

CONSTAT / BESOINS IDENTIFIES	AXE D'INTERVENTION N° 4	OBJECTIF GENERAUX
Souhait de sorties culturelles et de loisirs.	RENFORCER ET ELARGIR LES PROPOSITIONS CULTURELLES ET PERMETTRE UN ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS	Diversifier les offres de loisirs culturels sur le territoire de la Provence Verte. Permettre l'accès à des propositions culturelles extérieures, non présentées sur le territoire. Développer la sensibilité, la curiosité et la créativité par l'accès à la pratique d'activités culturelles et de loisirs. Permettre la découverte de nouvelles pratiques, Favoriser une meilleure connaissance de soi pour apprendre à développer son esprit critique, et à exprimer ses besoins et ses envies ; Permettre une prise de conscience du respect des règles et favoriser les pratiques amateurs
Besoin de se rassembler, d'évènements fédérateurs.		Faciliter l'accès aux loisirs. Favoriser les rencontres, les échanges, les créations collectives.
Aménagement d'espaces publics culturels et ludiques.		Faire de la culture un réel outil de citoyenneté locale. Permettre le développement de nouvelles pratiques culturelles et de loisirs.

B. Les services proposés sur les différents accueils

PLUSIEURS SERVICES SONT PROPOSES :

- Accueil de loisirs adolescents « La passerelle 11-13 ans » sur la commune du Val
- Accueil de loisirs adolescents « L'espace jeune 11-17 ans » sur la commune de Bras
- Accueil jeunes « Le Val Jeunesse 14-17 ans » sur la commune du Val

Un règlement de fonctionnement de l'accueil annexé au règlement intérieur de l'espace jeunesse en définit les modalités de fonctionnement, d'inscription et de tarification (cf. **annexe 1**). *Ces accueils de loisirs adolescents et l'accueil jeune sont déclarés auprès de la Direction Départemental de la Cohésion Social du VAR et conventionnés avec la CAF du var et les communes.*

- Point information jeunesse :

L'accès à l'association BILBOK centre de ressource est gratuit et anonyme. Il est ouvert à tous les jeunes de la Provence Verte à raison de 18 heures par semaine en période scolaire. Sa mission est d'informer tous les demandeurs (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, retraités) dans tous les domaines et par tous les moyens nécessaires pour les rendre autonomes. Domaines les plus souvent abordés : études, emploi, formations, CV, etc. Ce point est actuellement sur la commune du Val et prochainement sur BRAS.

- Les promeneurs du net :

L'association en conventionnement avec la CAF du VAR a à sa disposition deux promeneurs du net qui assure une présence éducative sur internet auprès des jeunes, dans le cadre de ses missions habituelles (qu'ils exercent généralement en présentiel). Ils sont sur les réseaux à raison de 3 heures par semaine. l'un se trouve sur le Local de BILBOK au Val et le deuxième sur le local de l'espace jeune de Bras.

- Séjours de vacances et mini -camps :

Une priorité est accordée :

- Aux jeunes qui participent en amont à leur préparation
- Aux jeunes qui fréquentent régulièrement l'espace jeunesse et adhérents à BILBOK
- Ceux en lien avec Les Service Enfance Jeunesse de le Val et Bras, les séjours de vacances et mini séjours seront ouverts à partir de 6 ans.

- Les actions engagement et volontariat :

- Une idée un projet
- Pass engagement
- Bilbok coaching
- Chantier jeunes
- Atelier globe-trotter

Ces actions s'adressent aux jeunes de 11 à 25 ans habitant le Var pour y participer il faut être adhérent à l'association et participer régulièrement aux activités de l'association.

C. Le public

a) Caractéristique du public jeune

L'adolescence est une phase complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartient.

Besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents. Pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent.

C'est une période d'initiation, de découvertes et d'expérimentations au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits. Ils se placent alors en confrontations quasi permanente avec les adultes. Cependant, en même temps que les adolescents cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur oppose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire.

b) Les jeunes

Cette espace jeunesse est ouvert au 11 -25 ans habitant sur la Provence Verte en priorité habitant les communes du Val et de Bras.

Tous services et activités proposés par l'Espace jeunesse nécessitent l'adhésion à l'association et à son projet même lorsque l'accueil est ponctuel. De plus, cette adhésion comprend la couverture de chaque jeune lors des activités. Pour chacun de ces publics, l'association veille à un accueil de qualité des parents et des proches.

c) Les parents

Un accueil pour les jeunes correspond à un désir des parents de voir leur pré-adolescent et/ou adolescent, pratiquer des activités variées, suivies et mettant en œuvre des pratiques d'animation adaptées et innovantes. Pour cela, la famille est l'un des maillons primordiaux au bon fonctionnement de ce type d'accueil. Première des partenaires éducatifs, elle est ainsi étroitement associée au projet. Pour cela, des réunions d'informations, des temps de convivialités, des moments festifs sont régulièrement proposés. Un comité d'usager est mis en place à la rentrée scolaire, au début de l'année et avant les vacances d'été. Il s'agit d'un moment privilégié pour échanger et mieux se connaître. Les familles sont aussi régulièrement invitées pour des présentations (films réalisés par les jeunes, concert, événements...)

Les parents peuvent consulter sur demande les différents projets associatif, pédagogique de l'association **BILBOK**.

Un résumé de ce document est toujours présenté dans les différents outils de communication à destination des adhérents et des parents.

D. Les différentes structures d'accueils

Les différentes communes où se trouve nos accueils collectifs de mineurs nous mettent gracieusement à disposition les locaux pour « **la passerelle** » situé au Val et « **l'espace jeune** » situé à Bras.

Ponctuellement, l'association pourra également bénéficier gracieusement des autres salles municipales (sous réserve de disponibilité), pour exercer son activité. Une demande écrite devra être adressée dans un délai d'au moins 15 jours précisant les jours, heures et objet de l'action.

Le Local de l'association « **accueil jeune** » est quant à lui loué à un particulier.

a) Le Petit Baou Annexe espace pour le 11-13 ans « La Passerelle »

Les locaux du Petit Baou se situent en plein cœur d'une pinède de 2000 m². Le relief environnant est constitué de monts et de collines vêtus de maquis.

Ce Centre de Loisirs est à 2KM du village « Le Val ». Adresse 160 chemin de Milan 83143

Le Bâtiment annexe est mis à disposition pendant les vacances scolaires par la commune du Val sous le nom de « annexe petit Baou » ce dernier est classé depuis 1990 en Catégorie 5 type L qui est un local de 45 m² divisé pour 3 associations.

Aujourd'hui pour notre association BILBOK, nous aurions besoin de plus d'espace pour développer l'accueil car nous ne pouvons pas recevoir plus de 19 personnes. Dans un avenir proche nous espérons récupérer la totalité de cette structure pour augmenter notre capacité d'accueil.

La passerelle est un accueil d'adolescents celui-ci a été déclaré auprès de la DDCS et la CAF du VAR

Il est donc soumis à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité physique et morale des jeunes : Obligation de rédiger un projet pédagogique.

b) Le local de Bilbok espace pour les 14-25 ans « Le Val Jeunesse »

Le local de Bilbok est situé 22 place Gambetta 83143 le Val et loué à un particulier. Il est déclaré en Catégorie 5 de type L et R, il peut accueillir 19 personnes.

Il est d'une superficie de 45 M², il n'y a qu'une seule pièce avec une toilette ainsi qu'un placard.

Le Val Jeunesse est un accueil jeune celui-ci a été déclaré auprès de la DDCS et la CAF du VAR

Il est donc soumis à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité physique et morale des jeunes : Obligation de rédiger un projet pédagogique

c) Le local de Bras espace pour les 11-17 ans « Espace jeune de Bras »

Le local est mis à disposition par la commune de Bras celui-ci est rattaché au bâtiment de la mairie. Il est actuellement en cours de changement de type. Il sera d'ici peu de catégorie 5 de type R. Sa superficie est de 45 m² il est composé de deux pièces dont un coin cuisine, un toilette et deux salles. Il est soumis à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité physique et morale des jeunes : celui-ci sera d'ici peu déclaré à La DDCS afin que nous puissions accueillir des jeunes, un projet pédagogique extrascolaire sera rédigé par les jeunes accompagné du directeur de l'accueil. L'aménagement de ce local sera réalisé par les jeunes avec l'aide de l'équipe d'animation et les services techniques de la commune.

L'espace jeune de Bras est un accueil adolescent celui-ci a été déclaré auprès de la DDCS et la CAF du VAR.

E. Les moyens humains

a) Rôle et missions des équipes

BILBOK recrute principalement des animateurs qualifiés ou en cours de formation. De plus, le nombre d'encadrants est supérieur au seuil fixé par la DDCS : un animateur pour 8 jeunes. Des réunions d'équipe ont lieu régulièrement pour mettre en place le fonctionnement des structures, mettre en œuvre des projets, évaluer les actions et organiser des formations. Des réunions hebdomadaires ont lieu avec l'ensemble des directeurs et des coordinateurs de l'espace jeunesse. Ces rencontres permettent de créer une cohérence interne et de mettre en place des projets transversaux. Des bilans et des évaluations sont réalisés aussi souvent que possible.

Equipe de 2020 à 2023

NOM PRENOM	QUALIFICATION	FONCTION	STATUT	E.T.P
AUBRY JEAN Amandine	DEJEPS, Educatrice spé, BPJEPS, BAFD, BAFA, PSC1, Agent Artistique, coach vocal, BSB	Directrice de l'association Bilbok	CDI	1
Actuellement en recherche	DEJEPS, BPJEPS	Coordinateur (trice) l'espace jeunesse et directeur de l'espace jeune de Bras 11-17 ans	CDD	0.75
DORVAUX Damien	BPJEPS LTP, BAFA, CQP, BSB, PSC1	Directeur adjoint de l'espace jeunesse Directeur Le Val jeunesse	CDI	1
SOLOMON Marie	BPJEPS AS, BAFD, PSC1	Directrice adjointe de l'espace jeune Bras et directrice de la passerelle 11-13 ans, Référente animatrice jeunesse 14-25 ans	CDI	1
HENDRESON Christelle	BETEAP, PSC1, master scientifique	Coordinatrice espace de vie sociale et animatrice socioculturelle et scientifique	CDI	0,50
FLIPS JEREMY	BPJEPS APT, BSB	éducatif sportif	Administrateur Président	0,30
OUBRERY Charlotte	DEJEPS, BPJEPS LTP	Coordinatrice administratrice, Directrice de séjours et animatrice	Administratrice	0,30
Animateurs/trices Vacataire ou stagiaires	BAPAAT, BAFA, BAFD, BPJEPS, DEJEPS	Animateurs, intervenants	CDD, CEE, bénévoles	1

Rôle et mission :

Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des jeunes et sont attentifs à leur bien-être. L'animateur doit être un repère et référent, il doit être bienveillant avec chacun. La proximité avec l'enfant ou le jeune donne un rôle essentiel aux animateurs dans la détection de situations à risque. Si risque il y a son rôle est d'être présent et surtout à l'écoute du jeune en difficulté et prêt à l'aider.

Un livret d'accueil est fourni lors du recrutement de chaque nouvel animateur. Ce document fixe les rôles, missions et évaluations des animateurs et directeurs vacataires embauchés par l'association.

Rôle du directeur ou de la directrice adjointe :

- Être garant du projet pédagogique
- Coordonner les actions de l'équipe et répartir les tâches
- Informer les animateurs
- Assurer la gestion et le suivi administratif, budgétaire et comptable
- Organiser et conduire des réunions d'équipes
- Connaître et faire appliquer la réglementation dans tous les domaines
- Gérer les conflits- Assurer le relationnel avec les familles et les différents partenaires
- Assurer la liaison avec l' élu référent à la Jeunesse.

Missions de chacun par rapport au public

- Assurer l'accueil et l'encadrement du public
- Assurer l'animation et le bon fonctionnement sur le centre, les activités en extérieur et en séjour
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des jeunes
- Être à l'écoute des besoins, des envies et des attentes des jeunes
- Créer une dynamique de groupe
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches et leurs projets
- Faire face aux imprévus et prendre des initiatives

Par rapport au fonctionnement

- Participer aux réunions (hebdomadaire) d'équipe : apporter ses observations, ses idées
- Faire remonter les problèmes et les difficultés rencontrés avec les jeunes, les parents, les collègues, les partenaires etc...
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Savoir s'organiser en équipe et se répartir les tâches
- Respecter les décisions prises en équipe
- Faire connaître ses compétences et les partager

Attitudes attendues par rapport aux jeunes Avant toute chose, l'animateur doit être garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes qui lui sont confiés. Il n'est ni un parent, ni un enseignant, ni un copain et se doit d'adopter une position claire à l'égard des jeunes. Il intervient dans un système de coéducation et agit en complémentarité de cadres déjà existants. L'animateur doit être à l'écoute de leurs besoins, de leurs envies, leur laisser la possibilité d'agir par eux-mêmes (autonomie, responsabilité, initiatives) et d'avoir leurs propres opinions. Pour autant, il ne s'agira pas de les livrer à eux-mêmes. Il convient d'établir avec eux un cadre structurant dans lequel ils pourront évoluer en toute sécurité, avec des limites à ne pas dépasser et des règles à ne pas transgresser (règlement intérieur de chaque accueil de mineurs et réglementation des Accueils de Loisirs). L'équipe d'animation doit également assurer la cohésion et la dynamique de groupe avec et entre les jeunes pour faire vivre les projets. L'équipe d'animation s'engage à :

- Respecter les rythmes des jeunes- Veiller à leur sécurité physique, morale et affective- Faire respecter le règlement intérieur et sanctionner si nécessaire- Faire preuve d'équité entre les jeunes- Avoir un langage et une attitude toujours corrects.

b) Professionnalismes des équipes d'animation

L'épanouissement du jeune passe par un accompagnement éducatif assuré par des animateurs qualifiés chaque accueil à la chance d'avoir un promeneur du net. Les adultes accompagnent le jeune dans sa construction et lui fournissent une référence. La formation des animateurs est donc prépondérante et constitue une priorité pour BILBOK. L'animation est un métier et la formation professionnelle est le principal levier pour permettre aux animateurs de se perfectionner. Chaque directeur prend le temps d'accompagner ses animateurs dans une démarche de formation constructive. Des temps de formation en interne, communs à l'ensemble des animateurs, sur des thématiques liées à l'animation sont organisés plusieurs fois dans l'année par BILBOK en partenariat avec les communes ou partenaires FOL 83, CRESS PACA, Uniformation, CAF du Var, Les Francas, Les petits débrouillards. La richesse des équipes pluridisciplinaires et leur professionnalisme enrichit, participe à la formation de chacun. Des temps de formation animés par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), Accueil-Ecoute-Rencontre-Adolescent (AERA)... sont proposés à l'ensemble des animateurs de BILBOK. De plus,

les communes participent à la formation des jeunes animateurs en remboursant une partie des frais de formation au BAFA. Enfin BILBOK s'est engagée depuis plusieurs années à financer des formations en alternance pour des animateurs qui souhaitent se professionnaliser en passant le CPJEPS (Certificat Professionnelle de la Jeunesse et d'Education Populaire) ou le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire).

d) participation et engagement des mineurs

Le projet favorise l'engagement et l'autonomie des jeunes en faisant d'eux des acteurs de leurs propres activités. Actuellement, les jeunes participent déjà à l'organisation de leurs sorties et de leurs séjours ainsi qu'à l'élaboration de leurs plannings d'activités lors des vacances.

Cette participation permet éventuellement de contrecarrer la tendance à la consommation passive sans cesse croissante des activités.

Dès 11 ans, sur leur propre initiative, les jeunes peuvent proposer des activités à l'association et les concevoir de A à Z. Avec l'accompagnement d'un référent qui peut être soit : salarié, bénévole actif ou administrateur.

De plus, les jeunes membres du Conseil d'Administration peuvent demander à être formés sur la gestion et la vie associative.

Depuis 2017, le conseil d'administration a mis en place des commissions. Chaque jeune a la possibilité de s'y inscrire et d'être accompagné par l'un des administrateurs. Ces commissions ont lieu tous les deux mois.

- **La communication : Création d'affiches, Communication réseaux, diffusion sur les sites**
- **L'animation**
- **Comptabilité et Ressources humaines**
- **La vie associative**

L'association favorise aussi l'engagement des jeunes en organisant de nombreuses activités ludiques, sportives et des chantiers de jeunes sur les thèmes de la citoyenneté et de l'écologie. De cette façon, les jeunes apprennent leur devoir de citoyen et le respect de l'environnement tout en s'amusant.

Il faut aussi savoir que BILBOK accompagne les collégiens et les lycéens, ainsi que les jeunes adultes en recherche de stages, formations ou petits boulots d'été, notamment en les aidant à contacter les entreprises et en leur apprenant à rédiger leurs CV et leurs lettres de motivation.

Enfin, les jeunes, déjà actifs aujourd'hui, continueront d'être des éléments moteurs dans la plupart de nos événements. Ils seront toujours au cœur des actions, et auront un rôle déterminant dans la réalisation de celles-ci. Ils véhiculent et valorisent ainsi le projet associatif de BilboK.

F. Les moyens financiers et matériels

a) Moyens financiers

BILBOK entend donner à l'ensemble des équipes les moyens économiques d'une action efficace en faveur des jeunes accueillies sur l'espace jeunesse sur n'importe quel accueil. Chaque structure a un budget spécifique à l'année pour mener à bien ses missions.

Celui-ci est pour la plupart du temps auto-financé par les participations des familles, les subventions attribuées par les communes pour l'action.

La Caf du Var nous octroie des prestations de services. Nous sommes liés par des conventions pluriannuelles avec les communes de Bras et le Val. Afin de pouvoir rémunérer les différents postes et les charges fixes l'association répond à différents appels à projets, 2 postes ont une aide Fonjep.

b) Moyens matériels

Le matériel mis à disposition :

5 Ordinateurs	
1 imprimante	
3 étagères	
4 meubles fermés pour les produits d'entretien et la pharmacie	
1 Télé	1 Thière
1 Wii	Tasses, gobelets
1 connexion à internet	22 Chaises
1 PlayStation	Malle pédagogique (Crayons, feutres, feuilles, peintures, pinceaux...)
1 relieuse	Matériels sportif (ballons, raquettes de ping-pong, plots...)
1 Plastifieuse	300 Jeux de sociétés
3 Meubles à roulettes	12 arcs
2 cafetières	Matériels de cirque
2 micro-ondes	Tir à l'arc
2 réfrigérateurs	Babyfoot
	1 table de ping pong
	1 mini-Bus

G. Modalités d'inscriptions et tarifications

Les usagers devront s'acquitter d'une **adhésion de 10€ à l'association BILBOK** et d'une participation financière selon les périodes et les services proposés par **l'espace jeunesse**.

L'inscription du jeune implique sa participation dans la vie associative de **l'association BILBOK**.

- Elle n'est pas simplement un faire-valoir aux activités et aux différents accueils ou Point Information Jeunesse proposé mais représente bien un investissement personnel du jeune qui pourra donner de son temps et de son énergie à de petites tâches telles que la programmation des activités, la conception d'animations (manifestations ou événements...), l'aménagement ou le réaménagement du local, la révision du fonctionnement de la structure, l'organisation de séjours etc.

➤ **ADHESION ANNUELLE A L'ASSOCIATION BILBOK :**

L'adhésion est annuelle (un an du 15 octobre au 15 octobre de l'année suivante) ;

➤ **COTISATION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :**

Accueil adolescents « la passerelle » des 11-13 ans :

Inscription obligatoire minimum 3 jours pendant les vacances scolaires en fonction de coefficient CAF (le service intègre encadrement, animation et le goûter) [Tarif 2020-2021 annexe 1](#)

Accueil jeunes « Le Val jeunesse et l'espace jeune de Bras » [Tarif 2020-2021 annexe 1](#)

Inscription à la journée ou demi-journée ou veillée. Pour les activités payantes, la participation des familles dépendra du quotient familial. Un pourcentage du coût réel du prestataire sera appliqué.

➤ **ACTIVITES EXCEPTIONNELLES DES MERCREDIS, DES VENDREDIS SOIR ET SAMEDIS :**

la participation des familles dépendra du quotient familial. Un pourcentage du coût réel du prestataire sera appliqué.

➤ **LES CARTES PASS ET PASS PREMIUM :**

Afin de faciliter les déplacements des jeunes, et pour leur permettre une souplesse dans la planification de leur temps libre, une carte nominative, de deux couleurs différentes, sera proposée :

➡ Carte Pass de couleur verte, qui limite l'accès libre ; le jeune ne peut en aucun cas quitter la structure librement. Un responsable légal doit venir le chercher.

➡ Carte Pass de couleur bleue qui permet aux jeunes d'accéder à la structure et d'en sortir librement à la fin des activités pour rentrer par ses propres moyens.

Ces cartes seront à remettre lors du dossier d'inscription ; elles pourront être modifiables avec accord des familles. Elle restera dans le dossier sanitaire du jeune.

PASS JEUNE

Signature Parent: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Telephone : Parent : _____
Enfant : _____

E-mail: _____

PASS JEUNE PREMIUM

Signature Parent: _____

Nom: _____ Prénom: _____


Telephone : Parent : _____
Enfant : _____

E-mail: _____

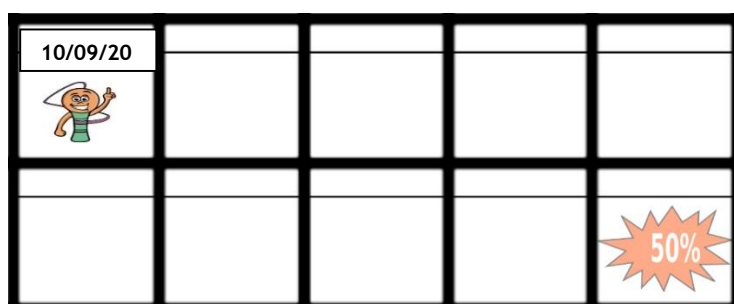
➤ LA CARTE FIDELITE :

C'est un dispositif permettant d'impliquer les jeunes dans les activités et les événements mis en place par l'association.

Ce système offrira aux jeunes la possibilité de bénéficier d'un tarif privilégié pour certaines activités grâce à leur fidélité sur les activités et à les rendre « acteurs » du projet associatif de l'association.

Pour bénéficier du tarif préférentiel, il suffira de remplir une carte fidélité soit « 10 Tampons » 

Sur la **CARTE FIDELITE**.



Comment ça marche ?

1 carte remplie = 50% sur l'activité dite sortie ; exemple : accrobranche, canyoning, cinéma...

2 cartes remplies = 1 activité offerte

3 cartes remplies = priorité séjour ou activité + 1 activité offerte + 50 % sur une deuxième activité

LA CARTE EST SCRITEMENT NOMINATIVE

➤ LE PASS ENGAGEMENT :

Nous proposons aux jeunes du Val, Bras et des alentours (Carcès, Brignoles, Vins-sur-Caramy, Montfort, et Camps-la-Source) [la carte pass engagement](#).

Son objectif : Faire vivre des émotions aux jeunes et leurs permettent de découvrir de nouvelles pratiques tout en favorisant leurs mobilités sur le territoire. Activités culturelles, bourse au permis, BAFA, BSR, PSC1, cotisation annuelle à des associations, découverte de pratiques sportives, autant de choix accessibles avec une seule et même carte.

Pour cela il faut :

- Avoir entre 11 et 25 ans.
- Adhérents de l'association BILBOK
- Être domicilié au Val à Bras ou aux alentours.
- Participer à certaines des actions

Pour chaque action, nous proposons :

- Participation de **70** heures en bénévolat au sein de l'association pour valoriser son territoire, nous lui octroyons une aide de **170€** pour passer son BAFA, BSR, une bourse au permis ou le PSC1.
- Participation de **35** heures en bénévolat au sein de l'association pour valoriser son territoire, nous lui octroyons une aide de **60€** pour une cotisation annuelle à des associations culturelles ou sportives.
- Participation de **10** heures en bénévolat au sein de l'association pour valoriser son territoire, nous lui octroyons une aide de **15€**.

➤ **LA FACTURATION :**

Il est possible d'effectuer le règlement, après établissement de la facture, par virement, chèque, espèces, ou chèques vacances (pour les vacances scolaires). Les chèques devront être libellés à l'ordre de Bilbok.

Avant toute nouvelle inscription, l'usager doit être à jour de ses différentes factures :

- Pendant les périodes de vacances scolaires et des activités exceptionnelles, Le paiement s'effectue :

- * soit en une seule fois, par virement, chèque ou espèces,
- * soit en trois fois par la remise à l'inscription de trois chèques. Possibilité de prélèvement automatique ou de paiement en espèces (trois chèques établis lors de l'inscription, qui seront restitués à chaque règlement d'espèces) ou ANCV-chèques vacances, tickets Césu)

- Pour les séjours et mini-séjours, le paiement s'effectue :

- * soit en une seule fois, par virement, chèque ou espèces,
- * soit en trois fois, avec possibilité de prélèvement automatique, paiement en espèce ou chèques (de banque ou ANCV-chèques vacances, tickets Césu).

Nous vous demandons un acompte de 30 % du montant total du séjour, qui ne pourra être restitué sur simple annulation ou non-présentation de votre part sauf cas exceptionnel. *

* : la direction se réserve le droit de considérer toute situation comme une non-présentation selon certaines modalités (absence de réponse, non-respect des échéanciers fournis ou absence de paiement malgré la pré-réservation dudit séjour...).

En cas de non-présentation, nous nous réservons le droit de donner les places à d'autres.

Pour toute absence injustifiée, sur les périodes des vacances ou séjours et mini-séjours, toute inscription est due et sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical, ou cas personnel vu avec la direction.

IV. Partenariat

Les familles constituent les principaux partenaires du projet éducatif. Dans un premier temps, on recherche à les informer, par tous les moyens à notre disposition, et par des actions menées dans les différentes structures. Mais il est aussi très important de recevoir leurs avis sur les projets mis en œuvre.

Les collectivités, La Direction Départementale de la Cohésion Social, L'Education nationale et la CAF du VAR sont d'autres partenaires importants. Inspecteur de l'Education nationale, directeurs des écoles maternelles ou élémentaires, enseignants, principal, CPE et professeurs des collèges seront les interlocuteurs privilégiés pour mener des actions éducatives cohérentes pour les enfants ou les jeunes.

Bien sûr l'association a d'autres partenaires en fonction de ses projets et actions menés : le milieu associatif, Région, Département, France Active, Fonjep, Les artistes, Les BIJ, PIJ, Les espaces jeunes et accueils de loisirs, entreprises, E2C, ...

V. Evaluation

Pour qui et pour quoi faire ?

Si l'évaluation répond à une demande légitime des institutions financières et/ou prescriptrices, elle a aussi, et surtout, pour but un travail de réflexion de l'association sur elle-même dans le pilotage du projet, et dans une éventuelle réorientation (voir un abandon) de celui-ci ou des outils de sa mise en œuvre.

Évalué c'est donc s'interroger sur trois éléments :

- Sur les résultats, effets et impacts d'une action, d'un projet, d'une politique, en analysant à la fois les critères internes tels que définis par le Comité Scientifique de l'Evaluation (cohérence, pertinence, efficacité, efficience, effets, impacts), et ce qui a pu faire frein et levier.
- Sur la structure (association, collectivité, service de l'Etat) qui a mis en œuvre cette action, ce projet, cette politique : en quoi son organisation, ses modalités d'interventions... peuvent influencer sur ses actions...
- Sur la politique, le dispositif, et les présupposés qui ont conduit au lancement de cette politique ou de ce dispositif.

Les méthodes et outils

1. Contenu et déroulement des actions :
2. Nouveautés sur chaque saison (organisation, moyens, contenu, partenaires...) :
3. Evaluation des objectifs à partir des indicateurs prédéfinis :
4. Leurs analyses et ressentis :
 - Points positifs concernant les actions menées (qualité, quantité, évolution...) :
 - Points négatifs concernant les actions menées (qualité, quantité, évolution...) :
 - Points positifs concernant le public (implication, âge, fréquentation, fidélisation, renouvellement, impact...) :
 - Points négatifs concernant le public (implication, âge, fréquentation, fidélisation, renouvellement, impact...) :
5. Anecdotes, paroles de bénéficiaires :
6. Evolution des données quantitatives :
Confer doc. du même nom pour utiliser le tableau adéquat.
7. Perspectives du secteur :
8. Commentaires divers et libres : **EVALUATION**
9. Bilan établi tous les mois pour les mercredis jeunes et samedis jeunesse.
10. Bilan et outils d'évaluations pour les stagiaires où ils sont suivis avec deux réunions lors de leurs stages et un entretien final pour la *validation*.
11. Réunion d'équipe une fois par semaine d'une heure, pour mettre en place les activités ou parler des difficultés rencontrées.

12. Réunion enfants animateur :

Elle a lieu en fin de matinée. Elle réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, ou chacun peut exprimer ses envies.

Un cahier des délibérations est tenu à jour. Toutes les décisions prises y sont inscrites. Ce cahier est à la disposition des enfants et des adultes.

13. Bilan annuel du projet pédagogique : modification, amélioration.